

LA 'MISSION' CAUVIN

La propagande coloniale du gouvernement belge aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale ¹

FLORENCE GILLET *

LE CINÉASTE BELGE ANDRÉ CAUVIN S'EST ÉTEINT LE 2 AVRIL 2004, À L'ÂGE DE 97 ANS. BIEN QU'IL NE SOIT PAS AUJOURD'HUI LE CINÉASTE BELGE LE PLUS RECONNU DE L'HISTOIRE DU CINÉMA, IL FUT PARADOXALEMENT LE SEUL, EN SON TEMPS, À CONNAÎTRE UNE AUDIENCE INTERNATIONALE. IL EST D'AILLEURS L'UN DES RARES À ÊTRE CITÉ PAR L'HISTORIEN DU CINÉMA GEORGES SADOUL ². AU COURS DE SA CARRIÈRE, ANDRÉ CAUVIN RÉALISA DE NOMBREUX FILMS SUR LE CONGO, PRINCIPALEMENT POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT BELGE. LE PREMIER D'ENTRE EUX FUT DESTINÉ À MONTRER L'EFFORT DE GUERRE DE LA COLONIE DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE DE PROPAGANDE SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN ENTRE 1942 ET 1945. DURANT SES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DE VIE, ANDRÉ CAUVIN NOUS A OUVERT SES ARCHIVES ET SES SOUVENIRS DE CINÉASTE ³. UN TRAVAIL QUI NOUS A PERMIS DE RETRACER DEPUIS SES ORIGINES L'HISTOIRE DE LA 'MISSION' CAUVIN ...

André Cauvin naît en Belgique, à Ixelles, le 12 février 1907. En août 1914, suite à l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes, sa famille fuit vers l'Angleterre. C'est dans un internat, à Uppingham, au Nord de Londres, qu'André Cauvin passe la majeure partie de son enfance. De retour en Belgique, il entame des études de droit à l'Université libre de Bruxelles en 1924. Il entre ensuite au barreau. C'est à cette époque que Cauvin se tourne vers le cinéma en écrivant plusieurs critiques pour des journaux étudiants. Parallèlement, il se lance dans le cinéma amateur. Mais la carrière cinématographique d'André Cauvin débute véritablement en 1937 avec la réalisation de deux films sur l'art *L'Agneau Mystique* et *Memling, peintre de la vierge*. Deux courts métrages que l'exposition internationale de 1939 à New York projette avec succès. La même année, *L'Agneau Mystique* obtient une distinction au Festival de Venise. La renommée qui gagne peu à peu Cauvin lui vaut d'être repéré par le Ministère des Colonies pour la réalisation d'un film sur le thème de l'eau en vue de l'exposition internationale sur l'eau à Liège. C'est Cauvin lui-même qui propose de s'intéresser au fleuve Congo. Une première rencontre avec l'Afrique qui marquera les prémices d'une passion ambiguë entre le cinéaste et le continent africain. Tantôt défenseur des traditions ancestrales, magnifiant la beauté de la terre africaine, tantôt propagandiste de la modernité

1 Cet article a été réalisé à partir du *fonds privé d'André Cauvin (FAC)* conservé au CEGES, des *dossiers relatifs à la propagande* aux archives du Ministère des Affaires étrangères, du *fonds Theunis* et des *archives du Premier ministre à Londres* aux Archives générales du Royaume (AGR), et des *archives du ministre Spaak* conservées à la Fondation Paul-Henri Spaak.

2 GEORGES SADOUL, *Dictionnaire des cinéastes*, Paris, Microcosme/Seuil, 1990, p. 385 et 500.

3 Les archives du cinéaste André Cauvin ont été déposées au CEGES en octobre 2004 et sont en cours de classement. Les références faites dans cet article à des documents provenant du fonds Cauvin ne se rapportent donc à aucune classification établie.

occidentale, au service du gouvernement belge, Cauvin hésitera toute sa vie entre deux approches totalement antagonistes de la colonie. *Congo, terre d'eaux vives*, réalisé en 1939, se veut ainsi le premier film d'une longue série qui ne s'achèvera qu'à la veille de l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi⁴.

I. Aux origines de la 'mission' Cauvin

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Cauvin se met immédiatement au service de la Résistance. Issu d'une famille de la petite bourgeoisie libérale, hanté par le souvenir de son père, officier de réserve dans l'armée britannique en 1914-1918, André Cauvin agit davantage par refus de l'occupation allemande que par idéologie contre le nazisme. Il pourrait être considéré comme un 'patriote actif' qui réagit avant tout à un état de fait qui lui est insupportable : la présence d'une autorité étrangère sur le territoire national. En effet, Cauvin refuse de se plier à la volonté de l'ennemi qui dirige en maître absolu, exige le respect, la soumission et la collaboration. Il ne supporte pas non plus l'idée d'une défaite⁵. Il dira lui-même de la résistance : "Ce n'est pas un mot magique. C'est un comportement naturel, une poussée irrésistible, un commandement intérieur sans barrière à franchir. On se sent plongé dans un autre monde, enveloppé dans une autre passion, une découverte, une extraordinaire mutation. Il n'y a plus que cela qui compte. Chaque pensée, chaque acte de la vie est tourné vers ce but suprême : lutter contre l'ennemi qui impose sa loi chez vous, utilise votre territoire pour détruire vos amis, votre idéal, votre moral, en un mot votre existence"⁶. Cauvin fait ses premiers pas dans le service de renseignements Luc au mois de septembre 1940. En décembre 1941, le réseau est infiltré et connaît une première grande crise⁷. Cauvin est alors poursuivi par la *Gestapo* et contraint de fuir à travers la France, l'Espagne et le Portugal. Il finit par atteindre Londres le 13 mars 1942.

4 *Nos soldats d'Afrique* (1939), *L'Équateur aux cent visages* (1948), *Bongolo* (1949), *Bwana Kitoko* (1955), *Monganga* (1957), *La chanson du voyageur solitaire* (1958).

5 PIERRE LABORIE, "L'idée de Résistance, entre définition et sens : retour sur un questionnement", in *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 37, 1997, p. 15-27; FRITHJOF TRAPP, "L'exil en tant que résistance. Ébauche d'une typologie", in GILBERT KREBS & GÉRARD SCHNEILIN (dir.), *Exil et Résistance au national-socialisme, 1933-1945*, Asnières, Publications de l'Institut d'Allemand, 1998, p. 45-60; FRANCIS BALACE, "Du patriotisme à la résistance", in *Belgique, une société en crise, un pays en guerre. 1940. Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990*, Bruxelles, CREHSGM, 1993 p. 403-412; JACQUES SEMELIN, "Qu'est-ce que 'résister' ?", in *Esprit. Revue internationale*, n° 198, 1994, p. 50-63.

6 Texte d'André Cauvin sur la résistance, 1972 (CEGES, FAC).

7 Ces deux premières années de guerre, Cauvin en fait le récit dans un ouvrage très détaillé : *La liaison dangereuse. Belgique, France, Espagne, Portugal, Londres 1940-1942*, Bruxelles, J.M. Collet, 1988. Pour davantage de précisions sur l'histoire du service Luc, nous renvoyons également aux ouvrages suivants : JEAN DE MUELENAERE, *Le service de renseignement et d'action Luc-Marc. Une poignée d'hommes*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire UCL, 1992; JEAN DUJARDIN, "Le service 'Luc' (été 1941-été 1942). Aspects des problèmes de commandement et de liaisons", in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 6, 1980, p. 33-114.



• André Cauvin entouré de Pygmées lors du tournage du film *Congo* en 1942-1943.
(Photo CEGES, Fonds André Cauvin)

Si André Cauvin choisit l'Angleterre comme terre d'exil, ce n'est pas tout à fait un hasard. Bien sûr, il y a la présence du gouvernement belge à Londres auprès duquel il espère trouver un appui. Mais dès le début du conflit, André Cauvin éprouve surtout un sentiment de dette vis-à-vis des Anglais qui l'ont accueilli durant la Première Guerre mondiale. Se battre à leur côté constitue avant tout un symbole. D'autre part, il se sent véritablement chez lui en Angleterre : il connaît la langue du pays, sa culture. L'exil lui paraît moins rude. Lorsqu'il arrive dans la capitale anglaise, André Cauvin cherche immédiatement à poursuivre ses activités de résistant. Il collabore ainsi avec les services de la Sûreté belge puis met sur pied un nouvel organisme de propagande à destination de la Belgique, le service Carol. Au mois de mai 1942, ses activités spéciales s'achèvent. Parmi les ministres belges présents à Londres, Cauvin retrouve un ami de longue date, le ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak. Les deux hommes se sont rencontrés en 1932 lors d'un procès dans lequel ils ont plaidé côte à côte. Cauvin va trouver Spaak pour lui faire part de sa situation. Il espère que le ministre belge l'aidera à regagner le territoire occupé. Mais Spaak lui donne immédiatement sa réponse : "Mon ami, tu aurais mis le doigt de pied sur le sol belge qu'on t'aura déjà arrêté. Tu ne retourneras pas en Belgique !" ⁸.

⁸ Interview d'André Cauvin par l'auteur, 4. 2003.

Nous sommes au printemps 1942. Spaak a effectué son premier voyage sur le continent américain quelques mois auparavant, en octobre 1941. Officiellement, il devait représenter le gouvernement à la réunion du Bureau international du Travail (BIT) à Montréal. Mais sa préoccupation principale est de rétablir le crédit de la Belgique outre-Atlantique. Après une courte halte au Canada, Spaak se rend aux États-Unis. Il y rencontre Theunis, Roosevelt et le secrétaire d'État américain, Cordell Hull. Il resserre les liens avec les chefs de mission à Washington et rencontre des personnalités belges de tous bords. Il obtient notamment une entrevue avec Edgar Sengier, l'un des hauts responsables de l'Union minière, chargé de la vente des minerais du Congo auprès des Américains⁹. Edgar Sengier entretient le ministre sur la place occupée par le Congo dans le conflit¹⁰.

En effet, dès la violation de sa neutralité, la Belgique encourage la colonie à développer sa production selon les besoins de la guerre. La dévaluation du franc congolais parallèlement à celle du franc belge permet en outre au Congo de produire des matières premières à bon marché¹¹. Entre 1940 et 1944, la colonie belge fournit ainsi aux Alliés de l'étain, du cobalt, du zinc, du cuivre et de l'uranium, variant ses priorités selon les besoins des hostilités. Pendant cinq ans, les mines travaillent à plein rendement. De nouvelles industries sont créées tandis que les anciennes se développent sur un rythme plus élevé. La valeur des exportations totales du Congo et du Ruanda-Urundi passe de 2 milliards de francs à presque 5 milliards de francs entre 1938 et 1943¹². Dès 1941, les autorités coloniales signent un accord avec le gouvernement anglais afin que le prix des matières premières ne puissent plus être modifié pendant toute la durée du conflit. Mais cet accord néglige l'allié américain. À partir de 1942, le Congo belge devient un véritable enjeu économique. En effet, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont désormais privés des ressources en provenance des Indes néerlandaises, de la Malaisie et de la Birmanie suite aux succès japonais dans le Pacifique. Un accord entre l'Angleterre, les États-Unis et les autorités coloniales sur l'achat et la vente des matières premières en provenance du Congo est conclu dans le courant de l'année 1943. En outre, dès 1942, les États-Unis s'intéressent de fort près à l'uranium du Congo dans le cadre de leurs recherches sur la bombe atomique. L'organisme chargé des recherches nucléaires pour le compte du gouvernement américain, le *Manhattan Project*, envoie un émissaire auprès d'Edgar Sengier afin d'entamer des négociations¹³. Un accord est conclu immédiatement. L'uranium de

9 Edgar Sengier : Courtrai 1879-Cannes 1963. Ingénieur diplômé de Louvain, il travaille pour l'Union minière du Haut Katanga dès 1911. Pendant la Première Guerre mondiale, il s'occupe de divers services de l'UMHK depuis Londres et donne après 1918 une extension extraordinaire à l'entreprise dont il devient administrateur directeur (HERVÉ HASQUIN, *Dictionnaire d'Histoire de Belgique. Les hommes, les institutions, les faits, le Congo belge et le Ruanda Urundi*, Namur, Hatier, 2000, p. 587).

10 MICHEL DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, Éditions Racine, 1999, p. 236-273.

11 HILDE EYNIKEL, *Congo belge. Portrait d'une société coloniale*, Gembloux, Duculot, 1984, p. 136-137.

12 *Idem*, p. 137-138.

13 Il faut noter que dès avant le conflit, Edgard Sengier avait pris connaissance des recherches entamées par les scientifiques allemands pour la mise au point de la bombe atomique. Afin d'éviter une éventuelle attaque de la colonie, il avait transféré la majeure partie des réserves d'uranium aux États-Unis. Cette donnée a bien entendu facilité les négociations avec les Américains.

la colonie servira directement à la construction des premières bombes atomiques qui éclateront à Hiroshima et Nagasaki.

Au cours de son séjour aux États-Unis, Paul-Henri Spaak prend conscience du poids économique du Congo dans le conflit et de la nécessité de reconstruire l'Europe avec les Américains, mais il constate également le peu de crédit dont bénéficie la Belgique auprès d'une grande partie de l'opinion publique américaine, particulièrement au sujet de ses colonies. Un constat que Paul-Henri Spaak n'est pas le seul à établir puisque d'autres membres du gouvernement belge, tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis, ont déjà lancé plusieurs cris d'alarme¹⁴. De nombreux ouvrages, revues et journaux américains semblent en effet répandre des théories à l'égard de la colonie qui ne plaisent nullement aux autorités concernées. En avril 1942, par exemple, la revue américaine *Time* publie une carte de l'Afrique sur laquelle le Congo est considéré comme un pays neutre¹⁵. Le 6 juin de la même année, le magazine *Collier*, autre hebdomadaire américain dont le tirage atteint plusieurs milliers d'exemplaires, fait paraître un article dans lequel la colonie belge est attribuée à l'Allemagne. Toujours en 1942, un certain Ely Culbertson, champion de bridge, sort deux ouvrages dans lesquels il s'attache aux problèmes de la reconstruction européenne après la guerre. Il suggère que les Hollandais, les Danois, les Norvégiens et les Suédois soient joints aux Allemands, et que le Congo belge soit attribué aux Hollandais et donc du même coup à l'Allemagne¹⁶. Le scénario d'une internationalisation des colonies, ou plus précisément d'une gestion globale du monde par un petit nombre de puissances sera également défendu par les Russes pour qui le colonialisme est le produit direct du capitalisme.

La troisième année de conflit et la poursuite de la guerre par les États-Unis aux côtés des Alliés ne voit pas diminuer les critiques américaines à l'encontre de la politique coloniale de la Belgique, et ce malgré les efforts fournis par les autorités belges pour développer une importante campagne d'information. Ainsi, début 1943, Albert G. Maisel, reporter au *New York Times*, publie un ouvrage intitulé *Africa, Feats and Forecast*. Il y évoque la possibilité pour les Nations Unies d'adopter un plan en faveur du développement de l'Afrique sous l'égide d'un comité international dont feraient partie les quatre grandes puissances (les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine). En outre, l'auteur souligne la nécessité d'appliquer sans tarder les principes de la Charte atlantique en Afrique, principes selon lui souvent négligés. Au travers de son analyse, il fait fréquemment allusion à l'administration belge. Il accuse notamment les autorités coloniales de sacrifier l'instruction des populations indigènes au profit d'intérêts purement com-

14 Voir Lettre du ministre Spaak à l'attention des agents diplomatiques et consulaires de Belgique à l'étranger, 30.5.1941 (Ministère des Affaires étrangères, *Dossiers relatifs à la propagande*, 11798. P800/16); Rapport d'Edgar Sasse concernant la Propagande, 25.11.1941 (AGR, *Fonds Theunis*, n° 84).

15 RIK COOLSAET, *Histoire de la politique étrangère belge*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1988, p. 78-79.

16 Rapport sur la mission Cauvin, p. 1-2 (CEGES, FAC).



- André Cauvin discutant avec Georges Theunis, ambassadeur extraordinaire de Belgique à New York. Photo prise lors de l'inauguration de l'exposition photographique du cinéaste sur le Congo en guerre à la galerie Bignou à New York en 1944. (Photo CEGES, Fonds André Cauvin)

merciaux. Plus inquiétant encore, cet article d'un étudiant ivoirien publié au cours de l'été 1943. Ako Adjei y passe en revue l'activité coloniale de différents pays européens. Alors que ses critiques à l'égard du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie ou de la Grande-Bretagne se veulent plutôt modérées, elles se montrent particulièrement sévères à l'égard de la Belgique. L'auteur n'hésite pas en effet à comparer la politique coloniale des autorités belges aux pratiques du régime nazi¹⁷. Le monde universitaire américain s'intéresse finalement peu à l'Afrique, à l'exception de quelques intellectuels noirs. Comme nous avons pu le constater, les critiques viennent essentiellement de la presse ou d'ouvrages d'écrivains amateurs, dont la diffusion est généralement plus importante.

Prenant conscience du poids économique du Congo dans le conflit, du peu de crédit des colonies belges auprès des Américains et de la nécessité de préparer l'après-guerre

¹⁷ Lettre du Comte van der Straten Ponthoz à P-H Spaak, Washington, 14.6.1943 (AGR, Fonds Theunis, n° 76).

avec les États-Unis, le ministre des Affaires étrangères va mettre en place un véritable plan d'attaque. Avant la guerre, Spaak ne s'était jamais particulièrement soucieux du Congo. Mais son rôle de carte maîtresse en matière de politique étrangère le pousse à s'y intéresser de fort près¹⁸. D'autant qu'au printemps 1942, Paul-Henri Spaak est encore en charge de la propagande. Fin 1941, il a d'ailleurs mis en place une section cinématographique au sein des services de l'Information. Louis Boogaerts, un des seuls belges de Grande-Bretagne à avoir eu des rapports avec le cinéma, est chargé de réaliser des sujets d'actualité sur la présence belge dans la guerre aux côtés des Alliés¹⁹. C'est dans ce contexte fort pesant que le cinéaste va trouver le ministre des Affaires étrangères. Spaak voit très vite en Cauvin la personnalité idéale pour concrétiser ses projets en matière de propagande coloniale. Non seulement ce dernier a prouvé par ses activités de résistant qu'il était un patriote proche de son gouvernement, mais en outre il détient des qualités de cinéaste indiscutables, s'est déjà rendu une première fois au Congo et, détail non négligeable, jouit d'un début de notoriété dans le milieu cinématographique. Spaak décide donc de confier à Cauvin une mission qu'il considère de la plus haute importance : apporter aux États-Unis la preuve écrite, photographique et cinématographique de la réalité de l'effort de guerre du Congo et de l'ampleur des progrès accomplis dans une Afrique encore "sauvage et non-évoluée peu de temps auparavant"²⁰. Au terme de sa mission, Cauvin devra avoir montré le travail fourni par le Congo au cœur du conflit et du même coup avoir légitimé la politique coloniale de la Belgique par son œuvre civilisatrice²¹.

Le cinéaste accepte immédiatement la mission. Poursuivi par la *Gestapo* sur le territoire belge, il ne peut envisager un retour au pays, retour que Spaak lui a en outre formellement interdit. De plus, Cauvin connaît bien la situation du cinéma en Belgique occupée²². Il est conscient que la seule voie pour pouvoir continuer à exercer sa profession se trouve entre les mains des autorités belges. Enfin, mettre en exergue l'effort de guerre de la colonie revient pour lui à lutter à sa manière pour la défense de son pays. À la question de savoir si Cauvin appuyait réellement la politique coloniale du gouvernement belge, le cinéaste lui-même nous avait répondu : "Bien sûr que non mais tout cela n'a rien à voir avec l'invasion des Allemands"²³ ! On pourrait donc penser que Cauvin n'a agi que

18 MICHEL DUMOULIN, *op.cit.*, p. 236-273.

19 FRANCIS BOLEN, *Historique authentique, folklorique et critique du cinéma belge depuis ses plus lointaines origines*, Bruxelles, Éd. Memo & Codec, 1978, p. 195.

20 Rapport sur la mission Cauvin, p. 1-2 (CEGES, FAC).

21 *Ibidem*.

22 Avec l'occupation du territoire belge par l'Allemagne, toute activité cinématographique en Belgique est soumise à l'autorité allemande. L'Association des Directeurs de Cinéma de Belgique et la Chambre syndicale belge des Distributeurs de Films forment la Gilde du Film. Pour qui veut exercer une activité professionnelle dans le secteur cinématographique, l'affiliation est obligatoire à l'une ou l'autre de ces organisations et soumise à la condition de pouvoir établir par documents sa descendance aryenne.

23 Interview d'André Cauvin par l'auteur, 6. 2003.

par loyauté et civisme envers les autorités de son pays, et ce dans un contexte de guerre qui ne pouvait qu'exacerber son patriotisme. En effet, l'idéologie coloniale est alors intrinsèquement liée à la notion d'État et s'opposer à la doctrine coloniale reviendrait à s'ériger contre la nation, ce qui paraît tout à fait inconcevable pour le résistant belge. Toutefois, la carrière du cinéaste témoignera de ses difficultés à se positionner entre un discours gouvernemental qu'il accepte à maintes reprises de défendre et son amour sans limite pour un continent qu'il tentera sans cesse de magnifier par l'image. Pendant la Seconde Guerre mondiale, outre la réalisation d'un film, le cinéaste se verra également chargé de publier des articles de presse, d'organiser des conférences, de monter des expositions photographiques et de faire paraître un ouvrage sur l'effort de guerre du Congo. Le film constitue la préoccupation première du gouvernement belge qui espère ainsi pouvoir toucher la grande masse de l'opinion publique américaine. Nous nous en tiendrons donc essentiellement dans cet article à la réalisation du film *Congo*.

II. Londres – juin 1942

De quel soutien institutionnel dispose Cauvin pour mettre en œuvre son travail de propagande ? Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, la propagande et l'information sont des pratiques peu familières au gouvernement belge. Un Ministère de l'Information est bien créé le 3 septembre 1939 mais disparaît presque immédiatement à la faveur d'un remaniement ministériel le 5 janvier 1940. L'idée d'une intervention affichée du gouvernement dans la formation de l'opinion publique serait en effet trop étrangère aux traditions politiques d'un régime fondé sur la libre expression de tendances diverses²⁴ ! À Londres, dans un premier temps, c'est Paul-Henri Spaak qui est en charge de la propagande. Finalement, la nécessité de promouvoir le combat contre l'ennemi ainsi que la préparation de la libération et de l'après-guerre, poussent à revenir à la formule précédente. Un Ministère de l'Information est ainsi constitué sur base de l'arrêté du 2 octobre 1942. Ses attributions, notamment la propagande belge à l'étranger, sont confiées au ministre Antoine Delfosse²⁵ qui a rejoint le gouvernement de Londres. Le ministère perdurera jusqu'à la fin des hostilités²⁶. Il s'occupe avant tout de la propagande

24 JEAN VANWELKENHUYZEN, "Quelques aspects de la propagande belge", in *La propagande pendant la Deuxième Guerre mondiale, Bucarest, 11-12 Août 1980, Méthodes, objets, résultats. Débats.*, t. I, Bucarest, Intreprinderea poligrafica Bucuresti-Noi, 1980, p. 361-362.

25 Antoine Delfosse : homme politique catholique. Opprebaix 1895 – Liège 1980. Docteur en droit et en philologie classique, cet avocat démocrate-chrétien représente l'arrondissement de Liège à la Chambre de 1939 à 1945. Ministre d'avril 1939 à mai 1940, il est chargé brièvement de portefeuilles très divers : d'abord le Travail et la Prévoyance sociale, puis le Ravitaillement et enfin les Communications. Pendant la guerre, après avoir été le rédacteur de la feuille clandestine de l'Armée de Libération (*L'Espoir*), il rejoint le gouvernement de Londres où lui est confié dans un premier temps le Ministère de la Justice puis celui de l'Information (HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 204).

26 GILLES TIRRIARD, *Robert Goffin et la propagande belge aux États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale*, Liège, mém. lic. en histoire ULg, 2001.

en Grande-Bretagne. Comme il ne dispose pas de représentants à l'étranger, son action dans ce domaine est assurée par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères avec lequel un contact étroit est maintenu. L'expérience de Paul-Henri Spaak en la matière facilite la collaboration. Cette dernière se manifeste par la rencontre journalière du chef de cabinet de l'Information et du fonctionnaire compétent de la Direction générale des Affaires étrangères en vue de discuter des affaires en cours et d'examiner les décisions à prendre. Les rapports des agents diplomatiques et consulaires relatifs aux questions de propagande et d'information sont remis au département du ministre Delfosse qui se charge ensuite de répondre aux multiples demandes et de soumettre l'une ou l'autre suggestion. Le Ministère de l'Information fournit également aux différents postes le matériel nécessaire au déroulement de leur activité de propagande. Celui-ci consiste en films, disques, panneaux d'exposition, reproductions de journaux clandestins, de bulletins d'information, de journaux et revues belges ainsi qu'en brochures de propagande éditées périodiquement par le Ministère de l'Information ²⁷.

La décision du ministre des Affaires étrangères de charger André Cauvin d'une mission de propagande en direction des États-Unis est notifiée le 1^{er} juin 1942 après accord du Conseil des Ministres ²⁸. L'organisation du travail de propagande est fixée à partir de Londres. Paul-Henri Spaak en prend personnellement la responsabilité, même après avoir abandonné ses prérogatives comme chef de la propagande au nouveau Ministère de l'Information en octobre 1942. Dans un premier temps, le cinéaste organise sa mission à partir de Londres. Ses trois préoccupations principales concernent le recrutement de collaborateurs, l'organisation administrative et l'acquisition du matériel. Pour le recrutement de collaborateurs, Cauvin doit composer avec les conséquences directes du conflit, à savoir la mobilisation militaire et civile qui a absorbé, tant dans les rangs anglais que belges, tout le personnel disponible. Finalement, il engage un assistant de production, un opérateur et un script, à savoir Pierre Navaux, membre de la Sûreté de l'État, Arthur Fisher avec qui il a déjà travaillé pour le tournage de son film *Congo, terre d'eau vive* en 1939 et Lucienne Harvey Meurisse, une vieille amie d'enfance ²⁹. Pour le commentaire du film, Cauvin s'attache les services du poète américain John Latouche, auteur de la célèbre *Ballad for Americans* dont le président Roosevelt avait dit lui-même qu'elle pouvait être considérée comme le nouvel hymne national américain ³⁰. En choisissant une personnalité américaine, dont les œuvres sont connues et appréciées non seulement par le public américain mais également par les instances politiques du pays, André Cauvin espère pouvoir assurer ses arrières. D'un côté, il offre à la mission toutes ses chances de succès et d'un autre, il se protège contre d'éventuelles attaques à

27 L'Information et la propagande belge à l'étranger, Londres, 5.9.1944 (Ministère des Affaires étrangères, *Dossiers relatifs à la propagande*, 11798. P 800/57 C).

28 Procès-verbal du Conseil des Ministres du vendredi 8 mai 1942, p. 1 (AGR, *Procès-verbaux du Conseil des Ministres*).

29 Rapport sur la mission Cauvin, p. 4-5 (CEGES, FAC).

30 Présentation de MM. Latouche et Cauvin à New York le 22 juin 1944 (CEGES, FAC).

l'égard d'un discours qui serait considéré comme trop colonialiste. Une fois la question des collaborateurs réglée, André Cauvin doit faire face à de sérieux problèmes d'ordre technique. En effet, l'acquisition du matériel est soumise à des obtentions de priorité et à des délais énormes. Le cinéaste décide donc de se tourner vers le marché américain. Dès le mois de juillet 1942, il s'envole pour New York.

III. New York – de juillet à octobre 1942

Si les principales structures gouvernementales belges en charge de la propagande sont logées dans la capitale anglaise, le cinéaste doit travailler outre-Atlantique avec les organes chargés de relayer directement l'information sur le territoire américain et avec la représentation belge officielle aux États-Unis. La représentation diplomatique belge dans ce pays se compose de deux ambassades, quatre consulats généraux et de multiples consulats honoraires. L'ambassadeur belge installé à Washington est le comte van der Straten Ponthoz. À ses côtés, George Theunis occupe la fonction d'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale à New York³¹. Son poste est créé en 1939 suite à l'invasion allemande de la Pologne le 1^{er} septembre de la même année. La fonction traduit avant tout la volonté royale de rapprochement avec les nations neutres en vue d'éviter tout conflit. Elle est aussi liée aux négociations imminentes au sujet du traité commercial américano-belge de 1935. Enfin, George Theunis joue le rôle d'émissaire personnel de Léopold III auprès du président Roosevelt³². Son poids tant dans le monde catholique que dans celui des affaires fait de lui un homme écouté et respecté par les Belges à l'étranger³³. À New York, la représentation belge s'occupe entre autres de la politique générale de la Belgique, des questions financières concernant la Banque nationale et le service des emprunts aux États-Unis, des négociations avec les banquiers américains, des rapports avec les firmes qui vendent des produits américains au Congo et des produits congolais aux États-Unis, ainsi que de la propagande³⁴. Les ambassades de New York et de Washington dépendent directement du Ministère des Affaires étrangères établi à Londres. Les quatre consulats généraux installés à New York, San Francisco, La Nouvelle-Orléans et Chicago, contrôlent les différents consulats honoraires. Ils sont eux-mêmes soumis à l'autorité du comte van der Straten Ponthoz. Les rapports des agents diplomatiques arrivent donc sur le bureau du ministre Spaak qui se charge ensuite de les distribuer aux différents ministères selon leurs compétences respectives³⁵.

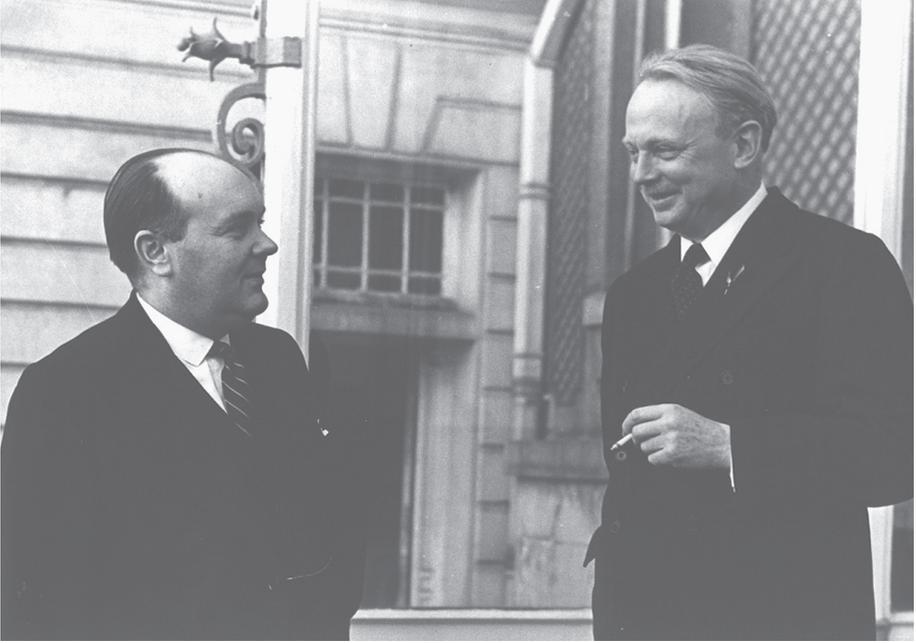
31 Georges Theunis : Montegnée 1873 – Bruxelles 1966. Homme politique catholique. Ingénieur électricien qui contribua à diffuser l'énergie électrique tant en Belgique qu'à l'étranger. Sénateur. Délégué belge à la Commission des Réparations en 1919. Ministre des Finances de 1920 à 1925. Premier ministre de 1921 à 1925 et de 1934 à 1935. Ministre de la Défense nationale en 1932 (HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 618.)

32 GILLES TIRRIARD, *op.cit.*, p. 75.

33 JEAN-FRANÇOIS CROMBOIS, *Camille Gutt et le gouvernement de Londres. Aspects politiques, économiques et financiers de la participation belge à la seconde guerre mondiale*, Bruxelles, thèse de doctorat en histoire ULB, 1998, p. 88.

34 GILLES TIRRIARD, *op.cit.*, p. 76.

35 L'information et la propagande belge à l'étranger, Londres, 5.9.1944 (Ministère des Affaires étrangères, *Dossiers relatifs à la propagande*, 11798. P 800/57 C).



- Londres, 1944. Paul-Henri Spaak, ministre socialiste des Affaires étrangères, chargé de la propagande entre octobre 1940 et octobre 1942, initiateur de la 'mission' Cauvin, discutant avec Arthur Wauters, ancien ministre socialiste de l'Information entre septembre 1939 et janvier 1940 et propagandiste pour le compte du gouvernement belge pendant la Seconde Guerre mondiale.
(Photo CEGES, Fonds André Cauvin)

L'ambassadeur extraordinaire à New York détient donc le monopole en matière de propagande aux États-Unis. Sa mission consiste à gagner la sympathie des Américains envers le peuple belge. Pour ce faire, Theunis doit collaborer avec les nombreux postes diplomatiques belges présents sur le territoire américain, tâche qu'il estime souvent malaisée. Il menace d'ailleurs à plusieurs reprises de démissionner, invoquant à chaque fois les répercussions de sa situation peu enviable à New York, sur sa santé et celle de sa femme. Il se plaint notamment de la faiblesse de la représentation diplomatique du comte van der Straten Ponthoz à Washington et du peu d'intérêt suscité par ses demandes pour étoffer la présence belge à New York. De plus, ses griefs à l'encontre des autorités belges sont nombreux. Il évoque souvent le manque de liaison entre les services de son ambassade et le Ministère des Affaires étrangères. Il condamne également la faiblesse de la position belge aux États-Unis ³⁶.

L'un des postes clés destinés à l'élaboration de la propagande sur le territoire américain est le *Belgian Information Center (BIC)*, créé le 27 décembre 1940 et situé

³⁶ JEAN-FRANÇOIS CROMBOIS, *op.cit.*, p. 79-94.

à Washington. Il reçoit directement ses ordres de l'ambassadeur extraordinaire à New York. Officiellement, il relève d'abord du Ministère des Affaires étrangères, puis de celui de l'Information lorsqu'il sera créé, enfin à nouveau des Affaires étrangères lorsque les services du ministre Delfosse disparaissent en septembre 1944³⁷. Il est dirigé par Jean-Albert Goris³⁸. Le *BIC* démarre véritablement son activité vers le mois de mars 1941. C'est par les soins de l'Office belge d'Information et de Documentation (INBEL), agence de presse gouvernementale dont les informations sont destinées aux autres agences et aux journaux, que les nouvelles lui parviennent. Les plus importantes sont alors câblées aux principaux journaux de New York et les autres au reste de la presse. Dès sa création, le *BIC* publie une revue hebdomadaire intitulée *News from Belgium*. Le tirage estimé initialement à 5.000 exemplaires atteint les 53.000 exemplaires en décembre 1942. Ces chiffres démontrent à eux seuls le succès remporté par une telle publication. Sa distribution se fait gratuitement et s'étend uniquement aux personnes qui en font la demande tant aux États-Unis qu'au Canada ou dans les pays libres de langue anglaise. Sa publicité est assurée par l'intermédiaire des ondes radiophoniques. Une traduction espagnole est réalisée à 6.500 exemplaires pour les pays d'Amérique latine; enfin une édition condensée en portugais est diffusée plus modestement à 500 exemplaires. À la revue *News from Belgium* s'ajoute encore les nombreuses autres publications du *BIC* tirées au total à 1 million d'exemplaires par an³⁹. Mais le *BIC* participe aussi à de nombreuses expositions, organise des conférences et assure un contact étroit avec la presse et la radio américaine. Il se charge également de soutenir le travail des conférenciers belges qui parcourent les universités du pays dans le seul but de faire parler de la Belgique et de sa colonie. Retenons parmi eux le Père Dossogne, Madame Nolet de Carter, l'écrivain Robert Goffin ou encore André Cauvin⁴⁰. Films, photographies et brochures sont mis

37 GILLES TIRRIARD, *op.cit.*, p. 78.

38 Jean-Albert Goris : professeur de littératures comparées à l'Institut supérieur national des Arts à Anvers. Professeur d'Histoire économique à Leuven de 1928 à 1931. Chef de cabinet du bourgmestre d'Anvers de 1928 à 1932. Chef de cabinet du ministre des Affaires économiques de 1933 à 1937. Député de la Commission générale pour la Belgique à New York de 1939 à 1940. Commissaire de l'Information pour la Belgique aux États-Unis en 1941. Sous le nom de Marnix Crijssen, il publie entre autres : *La Maison* (1925), *Étude sur les colonies méridionales marchandes à Anvers de 1488 à 1567* (1925), *De literatuur in Zuid. Nederland sedert 1830* (1939), *Hans Memling te Brugge* (1939), *Du génie flamand* (1943). Il est également éditeur de la revue *News from Belgium* à New York de 1941 à 1945 (*Belgium*, Londres, Cambridge University Press, 1946, annexe).

39 Note pour Monsieur le ministre Theunis sur les activités du *Belgian Information Center* en 1941, New York, 28.1.1942 (AGR, *Archives du Premier ministre à Londres*, n°310); Note pour Monsieur le ministre Theunis sur le budget du *Belgian Information Center*, 7.12.1942 (AGR, *Fonds Theunis*, n° 110).

40 Victor Dossogne : professeur d'histoire à la Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur. Membre de la Société d'Histoire moderne et de la Société d'Histoire du Droit, il voyage à travers l'Europe pour des missions scientifiques. Professeur d'Histoire européenne à l'Université de Loyola à la Nouvelle Orléans (*Belgium*, *op.cit.*, annexe). Robert Goffin : Écrivain belge. Ohain 1898 – Overijse 1984. Avocat à la cour d'appel de Bruxelles, francophile militant que l'invasion allemande contraint à l'exil aux États-Unis. Grand voyageur, académicien, il laisse un œuvre importante derrière lui : des romans autobiographiques, des écrits sur le jazz, des réflexions sur la création poétique, des essais sur Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, et une vingtaine de recueils de poésie (HERVÉ HASQUIN, *op.cit.*, p. 310).

à leur disposition. Il arrive également que les services du *BIC* prennent en charge une partie de leurs frais ⁴¹.

André Cauvin complète donc l'organisation de sa mission sur le territoire américain. Dès son arrivée, il se charge avant tout de régler les questions d'ordre matériel. Il se procure notamment de l'équipement électrique qui lui permettra de filmer les premières images d'intérieur au Congo. Ensuite, il prend les contacts nécessaires pour le développement des films. Il est décidé qu'au rythme du tournage, les négatifs seront envoyés directement aux États-Unis, par avion, pour y être traités. Des accords sont ainsi pris avec le principal laboratoire de New York et les services belges d'information présents dans la ville pour assurer la réalisation du travail dans les délais et garantir la qualité de ce dernier. Par ailleurs, à l'issue des négociations, toutes les dispositions sont prises pour le transport du matériel et de l'équipe vers la colonie ⁴². Dans une lettre adressée au ministre Spaak le 28 juillet 1942, le cinéaste se réjouit de l'accueil reçu à New York de la part de l'ambassadeur extraordinaire, Georges Theunis. Ceci dit, Cauvin se plaint tout de même de la lenteur des démarches administratives et ce malgré les contacts pris au préalable à partir de Londres. Trouver l'homme responsable et capable de donner les autorisations requises semble relever du défi. Les principales difficultés émanent visiblement du *BIC* où il apparaît que certains employés défendent davantage leurs propres intérêts que ceux du gouvernement. Le cinéaste doit ainsi se rendre à plusieurs reprises à Washington afin d'exprimer directement ses desiderata aux personnes en charge de son dossier. Les démarches entreprises pour le départ de la mission vers l'Afrique prennent de ce fait plus de temps que prévu. Cauvin répète à maintes reprises qu'il essaye de rester calme mais que les retards successifs lui font craindre une augmentation des charges financières ⁴³. Alors que Cauvin avait prévu de s'envoler pour le Congo à la fin du mois de juillet 1942, ce qui aurait dû lui permettre de terminer le film pour la fin de l'année, conformément au contrat signé avec les autorités belges, il ne partira pour la colonie qu'à la mi-octobre. Quoi qu'il en soit, afin de profiter au mieux des quelques semaines supplémentaires qu'il se voit condamné à passer sur le territoire américain, Cauvin prépare activement son travail de propagande. Il entreprend d'abord de publier une série d'articles dans quelques grands journaux américains. Un accord est conclu avec le magazine *This Week* (tiré à 10 millions d'exemplaires), ainsi qu'avec le *New York Herald Tribune*, *Life* et *Fortune*. Trois reportages sur la Résistance belge sont également mis en chantier à destination de trois grands émetteurs radiophoniques : la *National Broadcasting Corporation* (*NBC*), la *WOR Broadcasting Corporation* et la *Columbia Broadcasting Corporation* ⁴⁴.

41 Note pour Monsieur le ministre Theunis sur les activités du *Belgian Information Center* en 1941, New York, 28.1.1942 (AGR, Archives du Premier ministre à Londres, n° 310).

42 Rapport sur la mission Cauvin, p. 6 (CEGES, FAC).

43 Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour pouvoir établir si le budget a réellement augmenté suite aux malveillances du *BIC*. Peut-être serons-nous à même de répondre à cette question après le dépouillement complet du fonds Cauvin que le CEGES vient d'acquérir.

44 Lettre de Cauvin à Spaak, New York, 18.8.1942 (CEGES, FAC).

IV. Les États-Unis, un terrain d'action complexe

Rallier les États-Unis à la cause coloniale va s'avérer particulièrement difficile pour André Cauvin. Il doit en effet tenir compte de divers facteurs à la fois psychologiques, historiques et contextuels. À première vue pourtant, le choix du gouvernement belge de s'adresser à l'opinion publique américaine n'a rien de téméraire. Le terrain paraît même propice. En effet, en Belgique occupée, l'imagerie officielle sur le Congo a totalement disparu du fait de l'omniprésence de la censure et de la répression. Les affiches et publications qui soutiennent l'effort colonial contre les puissances de l'Axe ne peuvent s'éditer qu'à Londres, au Cap ou à Léopoldville. Au pays, seules les images de source religieuse ou privée circulent encore⁴⁵. Pour asseoir son discours, la Belgique n'a donc d'autre choix que de s'adresser à une nation neutre, alliée et non occupée. Les États-Unis offrent la caractéristique d'être à la fois un pays successivement neutre et allié. Le territoire est donc propice pour y exprimer librement ses idées. D'autre part, les relations belgo-américaines ont jusque-là bénéficié d'un climat favorable. Les États-Unis ont d'ailleurs été les premiers à reconnaître l'existence de l'État indépendant du Congo, de même que la souveraineté belge sur le territoire africain. En outre, la création aux États-Unis, pendant le premier conflit mondial, d'une Commission d'aide au peuple belge a alors posé les bases solides d'une entente entre les deux peuples. À la même période s'est développé le mythe de la *Poor little Belgium*, mythe sur lequel les autorités belges espèrent pouvoir compter au cours de ce second conflit pour assurer à la propagande belge un accueil favorable auprès de l'opinion publique américaine⁴⁶. Enfin, il ne faut pas négliger la position privilégiée de la Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, attendu que l'uranium de la colonie représente alors une source indispensable aux projets américains de bombe atomique.

Le terrain est à première vue favorable, mais plusieurs éléments sont susceptibles de venir contrecarrer l'effort belge. Si l'on tient compte des paramètres liés directement au contexte de guerre, les États-Unis doivent être abordés comme une nation particulièrement méfiante à l'égard des intérêts européens. Dès avant le début des hostilités, les Américains se préoccupent davantage de la reprise économique et des progrès de l'État providence que de la politique internationale. Profondément isolationnistes, ils rechignent dès le début du conflit à se mêler des affaires d'outre-Atlantique. Les autorités américaines ont pour principaux griefs le non-remboursement des dettes de guerre et la teneur de la politique coloniale défendue par un grand nombre d'états européens. Dans le courant de 1941, Roosevelt envisage néanmoins une intervention, bien qu'il craigne encore de heurter une grande partie de sa population. C'est finalement la

45 FRANÇOIS DE MOOR & JEAN-PIERRE JACQUEMIN, *Notre Congo. La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique, coopération pour l'éducation et la culture*, Bruxelles, 2000, p. 56.

46 MICHAËL AMARA, *La propagande belge durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)*, Bruxelles, mém. lic. en histoire ULB, 1998, p. 2.

tension en Extrême-Orient et en particulier l'attaque de Pearl Harbor le 7 décembre 1941 qui déclenchent la participation américaine à la Seconde Guerre mondiale. Mais les États-Unis ne sont pas réellement préparés à faire face efficacement aux forces armées ennemies. La première année, ils accusent d'ailleurs de nombreuses défaites dans le Pacifique et l'Océan indien. Ce n'est qu'à partir de 1943 que la machine de guerre fonctionne à plein rendement.

Les hésitations américaines à entrer dans le conflit ainsi que le peu de préparation matérielle et psychologique de la population contribuent certainement à retarder le lancement de la propagande belge, d'autant que le gouvernement américain tarde à reconnaître la légitimité du gouvernement Pierlot. De plus, dans les premiers mois du conflit, la capitulation du Roi laisse penser aux Américains que la Belgique tente de négocier avec les Allemands pour protéger les intérêts de sa colonie⁴⁷. Enfin, un autre élément est à prendre en compte pour mesurer l'impact que peut avoir eu la propagande belge sur l'opinion publique américaine. Bien que cela puisse paraître étonnant, les Américains de la première moitié du 20^e siècle se montrent généralement très hostiles à toute tentative de propagande à leur égard. Certes, la publicité commerciale se développe très tôt aux États-Unis mais sa contrepartie politique y est, en ces décennies initiales du siècle passé, très souvent négligée, voire même ignorée. Les Américains se considèrent comme un peuple résolument libre et de ce fait redoutent toute influence sur leurs opinions⁴⁸. D'autant qu'un autre problème se pose dans ce cas précis : le thème abordé par la propagande. En effet, l'opinion publique américaine ne cache pas ses réticences à l'égard de l'idéologie colonialiste. Si les États-Unis constituent l'exemple type d'un pays né de l'émigration de populations étrangères, la colonisation de territoires d'outre-mer ne fait pas partie de leur histoire. Les États-Unis ne doivent certes pas être considérés comme une nation plus philanthrope ou humaniste que les autres mais leur création est tout simplement postérieure aux premières implantations européennes. Et bien qu'elles aient largement profité de la politique coloniale, notamment en établissant l'esclavage ou en chassant les Indiens de leurs territoires, les autorités américaines ont toujours cherché à se positionner comme anticolonialistes. D'ailleurs, rares sont les Américains qui ont émigré vers le continent africain. Beaucoup ont longtemps gardé l'image d'une Afrique équatoriale "habitée de mystère et d'obscurité"⁴⁹. À noter que le peu d'intérêt à l'égard du continent africain peut paraître pour le moins paradoxal lorsqu'on connaît l'influence incontestable de la communauté noire des États-Unis sur la culture américaine.

47 ANDRÉ KASPI, *Les Américains. Les États-Unis de 1607 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1986; FORREST C. POGUE, "La conduite de la guerre aux États-Unis (1942-1945). Ses problèmes et sa pratique", in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1975, p. 67; FRED WILLIAM SAKON, *Belgian Allied relations 1940-1945*, Athens, University of Georgia, 1973.

48 ANTHONY RHODES, *Histoire mondiale de la propagande de 1933 à 1945*, Bruxelles, Elsevier Sequoia, 1980, p. 139.

49 ANDRÉ KASPI, *op.cit.*, p. 267.



- Ouvrier indigène travaillant dans une usine du Congo. Cette photo a été prise par André Cauvin lors du tournage du film *Congo* en 1942-1943. Elle fait partie d'une série de photos réalisées par le cinéaste parallèlement à son film pour montrer aux nations alliées, et plus spécifiquement à l'opinion publique américaine, l'effort de guerre du Congo. (Photo CEGES, Fonds André Cauvin)

V. Au cœur d'un Congo en guerre : d'octobre 1942 à juillet 1943

Le premier départ de la 'mission' Cauvin pour l'Afrique a lieu à la fin du mois de septembre 1942. Fisher et Navaux ouvrent la marche à destination de Léopoldville. Ils sont chargés d'assurer par la même occasion le transport du matériel. John Latouche, André Cauvin et Lucienne Harvey les rejoignent le 12 octobre suivant. Les collaborateurs se retrouvent au complet à Léopoldville le 29 octobre 1942. Dès son arrivée, Arthur Fisher tombe gravement malade. Les médecins détectent un cancer de la vessie qui nécessite un rapatriement d'urgence vers l'Angleterre. Transporté par avion le 29 novembre, il meurt huit jours plus tard. La question de son remplacement se pose donc immédiatement. Cauvin entame de multiples démarches, mais ses efforts n'aboutiront pas. Il est en effet impossible de s'assurer le concours d'un technicien qui consentirait à venir au Congo sans délai⁵⁰. Pour éviter des retards supplémentaires qui mettraient en péril le travail de la mission, le cinéaste décide alors d'ajouter à ses compétences celles qui auraient dû

⁵⁰ Lettre de Cauvin, Léopoldville, 14.11.1942 (CEGES, FAC).

être exercées par Arthur Fisher. C'est dans ces conditions que la 'mission' Cauvin quitte Léopoldville en janvier 1943. Le trajet de la mission les conduit d'un bout à l'autre du Congo, dans la région de Stanleyville, dans l'Uélé, en Ituri, au Kivu, dans la région des Grands Lacs, au Katanga, au Kasai et au Kwango, soit un parcours de près de 15.000 kilomètres. Le cortège qui se déplace se compose d'une voiture, de deux camions de cinq tonnes, d'une camionnette d'une tonne et demie et enfin d'une motocyclette. Le personnel indigène comprend en tout sept personnes⁵¹. Les conditions d'existence et de travail en brousse s'avèrent parfois difficiles et réclament une acclimatation progressive des trois protagonistes. Comme la mission n'a pas l'occasion de s'établir longtemps dans chaque poste, l'emballage et le déballage du matériel constituent une tâche périlleuse. En outre, l'utilisation d'un appareil tel que le *Travelling* pour effectuer des prises de vue en mouvement ne facilite pas le travail du cinéaste étant donné le poids important de l'engin (plus de 1.000 kilos)⁵². En outre, une série d'incidents viennent troubler la bonne marche de l'expédition : forte fièvre, accident de voiture, vol de matériel, etc. Mais jamais le moral des troupes ne semble avoir été atteint. Nous avons par contre très peu de détails sur l'accueil réservé au cinéaste dans la colonie, que ce soit par les indigènes ou par les autorités coloniales locales. Le rapport de la mission et la lecture des journaux intimes du cinéaste nous laissent entrevoir une expédition sans obstacle et sans heurt, ce qui paraît *a priori* fort peu probable étant donné les relations entre le Congo et la métropole à la fin de l'année 1942. En effet, la décision du gouvernement belge de soutenir le Congo dans la bataille contre les nazis n'est pas appréciée unanimement au sein de la colonie. Le pouvoir politique et économique du Congo belge est en effet resté jusque-là entre les mains d'un nombre restreint d'administrateurs et d'hommes d'affaires qui, malgré le conflit, souhaitent conserver leur autonomie⁵³.

VI. Retour aux États-Unis : montage et sonorisation du film

L'expédition de la 'mission' Cauvin au Congo s'achève au mois de juin 1943. Pierre Navaux, dont Cauvin avait décidé de se séparer suite à des divergences de vue sur les méthodes de travail, est engagé comme commentateur anglais par les services de la Radiodiffusion nationale belge à Léopoldville. Quant à Latouche et Lucienne H. Meurice, ils accompagnent le cinéaste à New York après un bref passage par Londres pour faire rapport aux ministres Spaak et Delfosse du périple qui vient d'être accompli. Sur le territoire américain, Cauvin doit maintenant assurer le montage, la sonorisation et la distribution de son film. Ces trois étapes présentent de nombreuses difficultés. Cauvin doit d'abord faire face à un manque de personnel qualifié pour le montage du film car la plupart des monteurs sont déjà employés à d'autres travaux en rapport avec l'effort

51 Rapport sur la mission Cauvin, p. 9 (CEGES, FAC).

52 *Idem*, p. 8.

53 RIK COOLSAERT, *op.cit.*, p. 85.

de guerre. Le cinéaste finit par trouver un homme à la hauteur de ses exigences mais ce dernier est contraint de se faire remplacer en cours de route pour rejoindre les services de l'armée américaine. Entre-temps, le poète John Latouche est lui aussi rappelé dans la marine américaine⁵⁴. Cauvin doit donc assurer seul l'adaptation du commentaire aux images.

La réception ainsi que le développement des bandes expédiées directement du Congo par le cinéaste posent également de graves problèmes. En effet, dès son retour aux États-Unis, André Cauvin écrit à l'ambassadeur extraordinaire à New York pour lui faire part de ses réclamations envers un des employés du *BIC*, un nommé Dutilleux, qui avait été chargé de réceptionner les films envoyés depuis la colonie pendant toute la durée de l'expédition⁵⁵. Nous savons que Cauvin, avant son départ, avait laissé des instructions très précises quant au développement et au classement des négatifs. Dutilleux était tenu de visionner les films et de renvoyer un rapport à Léopoldville pour chacun d'entre eux afin que Cauvin puisse poursuivre son travail en ayant connaissance de la qualité et du contenu des prises déjà effectuées. Dès son arrivée à New York, Cauvin réalise que la plupart des négatifs ne sont plus au laboratoire, que certains films n'ont pas encore été développés et que les bandes ont été assemblées sans souci d'ordre et sans référence à ses notes. Il apparaît également que toutes les images réalisées avec un objectif sont mauvaises. L'enquête démontrera plus tard qu'il s'agissait d'un défaut technique non signalé, alors qu'il s'était révélé dès l'origine. Le cinéaste voit donc sa charge de travail augmenter considérablement. Certains membres du département de l'information parlent d'un véritable sabotage de la part de l'employé du *BIC* sans pouvoir l'expliquer. Cet épisode conforte les nombreuses plaintes déjà formulées à l'encontre des services belges de propagande sur le territoire américain.

Après avoir été renvoyé, Dutilleux s'adresse au président de la Chambre, Frans Van Cauwelaert, qui s'avère être également un ami intime de son beau-père. Il se plaint auprès de l'homme politique des sommes considérables dépensées par la mission cinématographique au Congo. Le 21 septembre 1943, Georges Theunis informe le ministre des Affaires étrangères de la situation : "Comme on me dit que la 'mission' Cauvin a été décidée par votre département, j'ai cru utile de vous mettre au courant des réactions de Monsieur Van Cauwelaert qui, comme vous le savez, est rentré l'année dernière assez amer de son séjour à Londres. D'autre part, la Colonie belge ici, dont vous imaginez la mentalité, est naturellement assez disposée à donner créances à toutes les critiques. On sait que la 'mission' Cauvin a coûté très cher, et vous devez bien vous douter que la composition de cette mission devrait donner lieu également à certaines remarques"⁵⁶. Le

54 Rapport sur la Mission Cauvin, p. 10-11 (CEGES, *FAC*).

55 Lettre de Cauvin à Theunis, New York, 2.8.1943 (CEGES, *FAC*).

56 Lettre confidentielle de Theunis à Spaak, New York, 21.9.1943 (Fondation Paul-Henri Spaak, D 7617). Difficile de déterminer ce que Theunis sous-entend en déclarant que "la composition de la mission devrait donner lieu à certaines remarques". D'un côté, on pourrait penser qu'il fait allusion à la nomination de

29 septembre de la même année, Spaak répond aux accusations concernant le budget de la mission : “Je puis affirmer que c’est tout à fait à tort que l’on parle de sommes considérables qui auraient été allouées à Monsieur Cauvin pour la confection de son film. Bien entendu, au moment voulu, tous les comptes seront publiés et je suis convaincu qu’étant donné le résultat qui s’annonce, on devra déclarer que cette mission a été un succès”⁵⁷. L’analyse du budget du Ministère des Affaires étrangères révèle que sur un montant total de 481.140 £ consacré à la propagande vers l’étranger pour 1943 et 1944, 33.000 £ ont été allouées à la ‘mission’ Cauvin, soit 7 % de la somme globale⁵⁸. Il s’agit bien entendu d’une somme importante mais certes pas démesurée. En effet, n’oublions pas que la propagande orchestrée par les autorités belges ne poursuit aucune ambition commerciale. Or, la production d’un film tel que celui réalisé par Cauvin demande des moyens techniques importants et le recrutement de collaborateurs de qualité. En outre, le contexte de guerre limite la concurrence et donc les offres à bon marché. De plus, le retard pris par la mission dans sa phase préparatoire mais également pour le montage et la distribution du film, impose aux autorités belges la prolongation du paiement de la rémunération du cinéaste. Enfin, le budget alloué à la ‘mission’ Cauvin semble confirmer les ambitions du gouvernement belge pour sa propagande coloniale aux États-Unis.

VII. À l’assaut du marché américain

Une fois le film réalisé et monté, Cauvin se charge de sa distribution. Suivant le contrat établi avec le ministre Delfosse le 26 juillet 1943, le cinéaste s’engage à assurer la plus large diffusion à son film suivant une rémunération “qui sera partagée à raison de 50 % pour l’État et 50 % pour Cauvin”, à titre de droit d’auteur. En outre, Cauvin est tenu d’informer les autorités de toutes les négociations en cours⁵⁹. L’annonce de la réalisation d’un film sur l’effort de guerre allié au Congo suscite rapidement l’intérêt de nombreuses firmes de distribution américaines. Mais le marché se veut très sélectif. Pour commencer, le gouvernement américain a réquisitionné de nombreuses firmes cinématographiques pour la réalisation de films de propagande destinés au marché intérieur. D’autre part, en 1944 l’industrie cinématographique n’a jamais atteint pareille prospérité. Tous les films procurent des recettes, même les plus mauvais. Mais les sociétés

Cauvin à la tête de cette mission et met ainsi le doigt sur le fait que le cinéaste n’a pas été choisi exclusivement pour ses compétences cinématographiques. Mais cette remarque pourrait également concerner la nationalité américaine de Latouche qui prive la mission d’un caractère exclusivement belge. Aucune autre lettre portée à notre connaissance ne fait allusion à la composition de la mission dont est chargé André Cauvin, d’où la difficulté de déterminer la teneur exacte du commentaire de Theunis.

57 Lettre de Spaak à van der Straten Ponthoz, Londres, 29.9.1943 (Fondation Paul-Henri Spaak, D 2503).

58 Chiffres obtenus d’après les budgets annuels du gouvernement belge publiés au *Moniteur belge*: *Moniteur belge 1941*, p. 152-153, 173-174, 288, 317-320; *Moniteur belge 1942*, p. 301 et 337-340; *Moniteur belge 1943*, p. 76 et 115-123; *Moniteur belge 1944*, p.126 et 170-179.

59 Contrat entre Cauvin et le ministre de l’Information, 26.7.1943 (CEGES, FAC); Lettre de Theunis à Spaak, New York, 6.9.1944 (AGR, *Fonds Theunis*, n° 9).

restent très hostiles à l'achat ou à la distribution de réalisations produites hors de leurs studios. Elles disposent toutes de techniciens et d'employés qu'elles utilisent pour leur propre usage et qui doivent donc de toute façon être rémunérés. De ce fait, distribuer pour un tiers implique des frais de représentation, d'administration et de vente qu'elles ne sont pas prêtes à assumer. Un documentaire ne peut donc les intéresser que par son caractère exceptionnel. Dans le cas d'un film sur le Congo, il s'agirait par exemple d'offrir des images sur l'Afrique primitive, la jungle, la chasse ou le cannibalisme. En outre, les films de propagande doivent généralement être soutenus par une compagnie puissante et disposant de moyens financiers énormes. L'auteur est souvent contraint d'adapter une partie de son film aux goûts du public, ce qui implique inévitablement une déformation importante de la vision du créateur. Les autres productions de ce type accèdent tout au plus aux cinémas de quartier et ce, dans des conditions souvent à ce point déplorable qu'il est préférable de ne pas les montrer⁶⁰. Tout gouvernement devrait donc pouvoir compter sur une sorte d'organisation qui assurerait la distribution sur le territoire américain des films qu'il fait réaliser. Ce n'est bien sûr pas le cas de la Belgique.

Après analyse des différentes possibilités offertes par les grandes firmes de distribution aux autorités belges, la proposition jugée la plus intéressante provient de la société *Warner Bros*. Un contrat est signé en septembre 1944 pour la diffusion mondiale du film *Congo*. Aux États-Unis, la distribution du documentaire belge est assurée à partir du 3 février 1945 dans plus de dix milles salles de cinéma réparties sur tout le territoire américain. Notons que la version du film distribuée par *Warner Bros* se veut quelque peu différente de celle réalisée par Cauvin. En effet, la firme exige de pouvoir disposer librement des images du cinéaste. Cela signifie évidemment la possibilité de modifier ou de supprimer certains éléments, risquant ainsi de transformer la teneur même du discours de propagande des autorités belges. Apparemment, il s'agit là d'une pratique courante de la part des grandes firmes américaines de distribution. Plusieurs studios ont ainsi véritablement saboté la carrière de nombreux films, de façon souvent arbitraire, par simple souci de rendement ou pour des raisons politiques et morales⁶¹. Conformément aux exigences du gouvernement belge, André Cauvin n'accepte de confier la distribution de son film à la société *Warner Bros* qu'à condition de pouvoir disposer librement de son film à des fins non commerciales lors d'événements officiels, de colloques ou de conférences, à condition également d'exclure la Belgique et le Congo du contrat de distribution afin que la diffusion du film puisse y être assurée cette fois de façon commerciale et à condition enfin que *Warner Bros* fasse connaître, en temps et en heure, la ligne générale des images réellement projetées dans les salles⁶². Cauvin n'a ramené aucune copie de la version américaine de son film en Belgique. Nous ignorons

60 Correspondance avec Antoine Delfosse, New York, 17.7.1944 (CEGES, FAC). Correspondance avec le comte van der Straten Ponthoz, New York, 17.3.1944 (CEGES, FAC).

61 JEAN-LUC DOUIN, *Dictionnaire de la Censure au Cinéma*, Paris, PUF, 1998, p. 168.

62 Correspondance avec Antoine Delfosse, New York, 22.7.1944 (CEGES, FAC).

donc ce qu'elle contient exactement mais les informations du cinéaste à son sujet nous laissent penser qu'elle est finalement très proche de l'œuvre originale. Précisons tout de même que les remarques et commentaires sur le contenu du film développés ci-après se basent sur la version française diffusée sur le territoire belge.

VIII. Des images au service de la propagande belge

À la fin du mois de janvier 1945, le montage et la sonorisation du film *Congo* sont enfin terminés et sa distribution dans les salles de cinéma sur le territoire américain est sur le point de débiter. Il aura donc fallu près de trois longues années pour finaliser les projets de Paul-Henri Spaak en matière de propagande coloniale à destination de l'opinion publique américaine. Mais Cauvin répond-il aux attentes du ministre des Affaires étrangères ? Les autorités belges ont, rappelons-le, pour objectif principal de rétablir la position de la Belgique, et plus particulièrement celle de sa colonie, auprès des Américains. Dès les premières années du 20^e siècle, la réputation et le crédit moral de la Belgique sont mis en cause par les attaques violentes à l'égard de la politique coloniale de Léopold II et des exactions commises au Congo. En outre, la



• Les membres de la 'mission' Cauvin au Congo en 1942. De gauche à droite : Lucienne Harvey Meurisse, scripte et secrétaire de la mission, Pierre Navaux, assistant de production et John Latouche, écrivain américain.
(Photo CEGES, Fonds André Cauvin)

publication de nombreux ouvrages et articles de journaux sur la colonie belge à l'époque mettent en lumière l'ignorance des Américains sur l'histoire du continent africain. Le gouvernement belge attend donc de Cauvin qu'il rectifie les erreurs, les préventions ou les imputations calomnieuses répandues aux États-Unis à propos de la colonie belge.

Dès les premières images de son film, Cauvin répond à ce volet initial de la propagande en décrivant le Congo sous tous ses angles : économique, géographique, démographique et historique. L'œuvre accomplie par Léopold II dans la colonie est bien entendu évoquée et le souverain belge présenté comme un monarque prestigieux dont le rayonnement et la gloire semblent incontestables. Cauvin met ensuite en avant le contraste entre l'univers ancestral des tribus africaines et le Congo nouveau qui doit sa qualité de vie au travail accompli par la Belgique. Au-delà du thème principal consacré à l'effort de guerre de la colonie, le film est conçu comme une histoire, celle du Congo avant et après l'arrivée des Belges. Pour appuyer cette appartenance du Congo à la Belgique, drapeaux, uniformes militaires, insignes et *Brabançonne* triomphante ponctuent les moments clefs du film. Le Congo est présenté comme un pays qui respire de santé, de prospérité, d'amitié et de joie. Les autochtones semblent vivre en parfait accord avec la communauté blanche. Tout est mis en œuvre dans les premières images du film pour faire rêver aux grandeurs passées et à des lendemains meilleurs tout en anoblissant le présent. Une fois les bases de la connaissance du Congo établies et par là même les erreurs et préjugés sur la colonie effacés, Cauvin peut entrer dans le sujet principal de son film : montrer aux Alliés l'effort de guerre de la colonie dans le cadre du conflit mondial. Pour développer cet axe dominant de la propagande gouvernementale, Cauvin va essentiellement utiliser des formules claires, des faits précis, des chiffres et des images imposantes. Le spectateur apprend ainsi que le poste radiophonique le plus puissant du continent africain se trouve à Léopoldville, que des navires du monde entier chargent des produits du Congo à destination de l'Europe, que les usines fonctionnent toutes à plein rendement, que l'extraction des minerais se poursuit sans relâche. Les chiffres parlent d'un Congo quatre-vingt fois plus grand que la Belgique, peuplé de douze millions d'habitants dont 40.000 Belges, premier producteur au monde de diamant, d'uranium, de cobalt et de topaze et deuxième d'huile de palme. Mais cet effort de guerre que Cauvin nous présente comme immense et fabuleux, ne peut trouver sa légitimité que s'il assure aux populations autochtones une qualité de vie qui rejoint les dires des autorités belges. Sans cela, les Belges pourraient être accusés d'exploitation sans scrupule. Parallèlement, Cauvin montre donc également les progrès sociaux, éducatifs et idéologiques de la société congolaise : les écoles de mécanique, les cours d'anatomie, les laboratoires criant de modernité, les soins apportés aux nouveaux-nés et à leurs mères, les loisirs disponibles pour tous, les dispensaires, les hôpitaux. Enfin, le film se termine sur la participation militaire du Congo belge à l'effort de guerre. Cauvin achève le montage de ses images sur un véritable hymne à la Force publique et à la Belgique. Les images semblent théâtrales, presque fausses, tant l'exagération est de mise.

En écrivant ainsi le scénario de son film, Cauvin répond clairement aux exigences des autorités belges, et plus particulièrement à celles du ministre Paul-Henri Spaak. Déjà

à l'automne 1943, Spaak s'était réjoui du succès annoncé de la mission confiée au cinéaste ⁶³. Au mois de juin 1944, alors que le montage et la sonorisation du film sont presque terminés, Theunis exprime lui aussi sa satisfaction. Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, il écrit : "Je crois résumer l'opinion générale de tous ceux qui ont vu le film en disant que c'est une très belle réalisation. Les félicitations sont unanimes". Il évoque néanmoins les craintes qu'avaient exprimées les autorités belges en charge de la propagande sur le territoire américain au sujet des images ramenées par Cauvin dont "le caractère pittoresque, sauvage, même barbare, auraient pu donner l'impression au public que le Congo était resté un pays peu civilisé". Il félicite ensuite le cinéaste pour le "dosage très convenable" entre "les parties représentant les mœurs et danses indigènes" et celles montrant "les réalisations civilisées allant des églises, écoles, hôpitaux, jusqu'au grosses usines de l'Union minière, aux plantations de coton et de caoutchouc" ⁶⁴. André Cauvin reçoit des félicitations de toutes parts. Les ministres Gutt et Delfosse lui adressent également leurs compliments. Il apparaît donc que tant auprès du gouvernement belge qu'au sein des autorités belges présentes à New York, le film *Congo* reçoit un accueil favorable.

IX. Impact du discours de propagande

Qu'en est-il de l'impact des images de Cauvin sur l'opinion publique américaine ? Il est très difficile de mesurer l'incidence qu'une campagne de propagande a pu avoir sur une population donnée en l'absence d'éléments précis tirés de sondages d'opinion ou de statistiques. Les archives conservées aux États-Unis sur les relations de ce pays avec la Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale permettraient peut-être d'obtenir des informations à ce propos. Le fonds d'archives d'André Cauvin révèle en effet de grosses lacunes en ce domaine. Il est par exemple très étonnant de n'y trouver aucune critique de journaux sur le film *Congo*. De quels éléments disposons-nous alors pour tenter de répondre à la question posée plus haut ? Il faut tenir compte avant tout de la distribution tardive du film dans les salles de cinéma. Il faut en effet attendre février 1945 pour que sa diffusion soit assurée auprès du public américain. Or, cela fait déjà plus de trois ans que se succèdent les conférences entre pays alliés pour décider de la poursuite du conflit et de l'organisation du monde après la guerre. Les États-Unis abandonnent leurs ambitions protectionnistes pour imposer leurs propres règles du jeu dans la perspective d'une victoire alliée. Du 4 au 11 février 1945 a lieu la conférence de Yalta. Présentée bien souvent comme un partage du monde entre les trois grandes puissances de l'époque, elle est davantage l'occasion de consolider la paix et de régler les problèmes principaux qui allaient découler d'une victoire sur l'Allemagne ⁶⁵. Trois ans après l'entrée en guerre des États-Unis, l'opinion publique américaine s'est largement ralliée à la politique

63 Lettre de Spaak à Cauvin, 5.10.1943 (CEGES, FAC).

64 Lettre de Theunis à Spaak, 24.6.1944 (CEGES, FAC).

65 Les trois grandes puissances sont l'URSS, les États-Unis et la Grande-Bretagne.

interventionniste de son président. Elle a également pris connaissance des événements liés à la guerre et s'est déjà manifestée pour apporter son aide aux populations des territoires occupés. En outre, en février 1945, la Belgique est un pays libre. Les autorités ont commencé à réorganiser la vie politique, sociale et économique avec l'aide des forces de résistance et des armées libératrices, américaines ou britanniques. Partout, les pays libérés se réorganisent d'eux-mêmes tandis que Staline, Roosevelt et Churchill s'emploient à planifier l'après-guerre ⁶⁶.

Compte tenu du contexte international, le film de Cauvin vient sans doute un peu tard pour gagner le soutien des Américains au peuple belge et à sa colonie. En effet, au moment même de la sortie du film dans les salles, la Belgique entame déjà sa reconstruction avec l'aide de l'armée américaine, les trois grandes puissances mondiales sont occupées à décider du sort de notre pays, et l'uranium de la colonie est, depuis la fin de l'année 1942, la propriété des Américains qui l'utilisent pour fabriquer leur bombe atomique. Les images de Cauvin ne peuvent donc plus véritablement influencer la position de la Belgique vis-à-vis des grandes puissances alliées. De plus, la correspondance diplomatique entre les autorités belges de Londres et les principaux postes installés aux États-Unis démontre que la perception de la colonie belge aux États-Unis a déjà fortement évolué depuis le début du conflit. L'effort de guerre du Congo est à présent connu par une grande majorité de l'opinion publique américaine. D'une manière générale, la gestion matérielle de la colonie n'est plus remise en cause. Les critiques à l'égard de l'exploitation économique des indigènes se font de moins en moins fréquentes, du fait que les États-Unis profitent directement de la production massive du Congo en minerais et en métaux précieux. Les principaux reproches qui continuent d'être proférés à l'encontre de l'administration belge au Congo concernent avant tout la question de l'éducation des populations indigènes et le souvenir des événements liés à la campagne des mains coupées au début du 20^e siècle. Le film de Cauvin peut donc encore avoir un impact relativement à ces deux derniers points.

Autre élément à prendre en considération : celui du contexte cinématographique dans lequel le film *Congo* est diffusé. Uniquement préoccupés de rentabilité financière, les Américains sont longtemps restés, d'un point de vue cinématographique, indifférents aux conflits politiques européens. Dès le tout début de la guerre, Roosevelt fait pression auprès des réalisateurs pour qu'ils développent davantage de films réellement interventionnistes. Mais il faudra attendre l'attaque de Pearl Harbor et l'entrée en guerre des États-Unis pour que s'élabore une véritable politique cinématographique sur le continent américain. Dès le début de l'année 1942, la *Motion Picture Association of America* (MPPA) met en place le *War Activity Committee* ⁶⁷. Désormais, les studios sont invités par un *Manuel*

66 YVES DURAND, *Histoire générale de la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1997; ANDRÉ KASPI, *La Deuxième Guerre mondiale. Chronologie commentée*, Perrin, Paris, 1990.

67 La *Motion Picture Association of America* (MPPA) est une association de professionnels du cinéma créée au début des années 1920. Elle est à la base des premiers codes de censure du cinéma américain à l'échelle nationale.

de l'information gouvernementale pour le cinéma à produire des films qui contribuent à la compréhension du conflit mondial, sans se voir dépasser par l'actualité et tout en évitant "les œuvres d'évasion qui donneraient une fausse idée de l'Amérique et des Alliés". Certains réalisateurs sont contactés directement par le Pentagone pour tourner des films spectaculaires expliquant le sens de la guerre. Pendant toute la durée du conflit, la production cinématographique américaine connaît un essor fabuleux. En 1940, elle affiche un chiffre d'affaire de 100 millions de dollars. En 1945, il s'élève à 175 millions. Bien que la production américaine se soit trouvée moins affectée que celle des autres nations du fait de la non-occupation du pays, elle souffre néanmoins de la diminution de ses débouchés internationaux. Le millier de films réalisés en quatre ans de conflit a ainsi dû être écoulé principalement dans les salles de cinéma américaines⁶⁸. On peut donc penser que le film de Cauvin a pu passer inaperçu parmi une telle floraison de productions cinématographiques. D'autre part, les films produits aux États-Unis étant pour la plupart des films de propagande, les Américains doivent alors se sentir littéralement bombardés par les images traitant de la guerre et donc peu enclins à se déplacer pour voir un film supplémentaire qui, en outre, ne concerne pas directement leurs propres intérêts. Néanmoins, le film de Cauvin est largement diffusé sur le territoire américain. En effet, sur les 21.000 salles de cinéma que comprennent alors les États-Unis, plus de 10.000 accueillent le film *Congo*. Un chiffre d'autant plus significatif que sur un peu plus de 130 millions d'Américains, 90 millions se déplacent dans les salles de cinéma pendant l'année 1945. Les Américains peuvent donc être considérés comme de véritables amateurs de cinéma. Difficile donc en tenant compte de tous les paramètres énoncés ci-dessus de pouvoir évaluer l'impact de la propagande coloniale belge aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale. Sans doute le film de Cauvin a-il été vu par un grand nombre d'Américains mais probablement un peu tard pour espérer pouvoir en tirer de réels bénéfices.

Si le film a pour principal objectif de toucher la grande masse de l'opinion publique américaine, il se doit aussi de convaincre la classe politique. Ainsi, une projection de la version muette du film a lieu à la Maison blanche en présence du président Roosevelt le 9 mars 1944. Le comte van der Straten Ponthoz rapporte que le président était d'excellente humeur et que "pendant tout le temps du dîner, il fut plein de verve et d'entrain" ! Parmi ses invités se trouvent le Prince héritier et la Princesse de Norvège, le lieutenant-colonel Ostgaard accompagné de son épouse, l'ambassadeur de Belgique à Washington, le major John Battiger ainsi que Mademoiselle Termit Roosevelt, fille du président. Le film est projeté à 21h. et à minuit le Président converse toujours avec ses hôtes dans son bureau. Il semble avoir particulièrement apprécié les images du

68 MAURICE BESSY & JEAN-LOUIS CHARDANS, *Dictionnaire du cinéma et de la télévision*, t. 2, Paris, Éditions J.-J. Pauvert, 1966; JEAN MITRY, *Histoire du Cinéma. Art et Industrie. Les années 1940*, Paris, Éditions universitaires Jean-Pierre Delange, 1980; VINCENT PINEL, *Le siècle du cinéma*, Paris, Larousse, 2000; JEAN-LUC DOUIN, *op.cit.*, p. 155-170.

Congo. Il dira d'ailleurs plus tard toute son admiration pour l'œuvre accomplie là-bas par les Belges. Il ajoutera en outre que les progrès des colonies françaises ne peuvent être comparés à ceux réalisés par la Belgique⁶⁹ !

X. En guise de conclusion

Avec la réalisation du film *Congo*, André Cauvin s'affirme comme l'un des chefs de file du cinéma colonial. Il est en effet avec Gérard de Boe, l'un des seuls cinéastes à avoir ramené des images de la colonie pendant la Deuxième Guerre mondiale⁷⁰. D'où l'intérêt que représente son travail pour l'historien et l'apport considérable de ses images. La 'mission' Cauvin s'inscrit certes dans un vaste programme de propagande en faveur de la colonie présentée depuis la création de l'État indépendant du Congo en 1885, mais c'est avant tout dans le cadre d'une propagande générale en faveur de la Belgique dirigée vers les puissances alliées au cours de la Seconde Guerre mondiale que nous l'avons abordée. Le personnage d'André Cauvin est donc également considéré en tant que résistant. En effet, si Cauvin se révèle par ce film comme un propagandiste de la cause coloniale, il dévoile aussi que militer en faveur d'une cause nationale revient pour lui à mettre en exergue un sens patriotique dont le seul objectif est de lutter avec acharnement contre l'ennemi. Pour le cinéaste, l'idéologie coloniale est intrinsèquement liée à la notion d'État et s'y opposer signifierait contester ses propres autorités. Tantôt propagandiste, tantôt amoureux fou de l'Afrique, Cauvin confirme avec cette deuxième réalisation sur la colonie la duplicité qui caractérisera ses relations avec l'Afrique tout au long de sa carrière. Si l'on compare le film *Congo* avec ses autres réalisations sur la colonie, il apparaît clairement que cette œuvre est le fruit d'une propagande gouvernementale respectée à la lettre. Seuls les quelques séquences de cérémonies traditionnelles laissent entrevoir la beauté d'une Afrique encore non aculturée. Peu de temps avant son décès, André Cauvin nous a parlé de ces premières images ramenées du Congo comme celles d'un cinéaste naïf, ignorant tout des choses qui se passaient en coulisse. Il a alors aussi évoqué ses "écarts" dans le film africain. Difficile de pouvoir affirmer s'il s'agissait d'une remise en question globale du cinéaste par rapport à sa carrière cinématographique au Congo, d'une prise de distance critique favorisée par le recul des années ou simplement d'une formule politiquement correcte ! Le cinéaste a-t-il été poussé avant tout par des idéaux patriotiques ou était-il convaincu du bien fondé de l'idéologie colonialiste ? Quoi qu'il en soit, André Cauvin a incontestablement mis toute sa ferveur de résistant

69 Lettre de van der Straten Ponthoz à Theunis, Washington, 11.3.1944 (AGR, Fonds Theunis, n° 19); Journal d'André Cauvin aux États-Unis, 9.3.1944 (CEGES, FAC).

70 En 1941, Gérard de Boe, attaché au Service d'information du gouvernement général à Léopoldville, participe comme correspondant de guerre à la campagne d'Abyssinie. En 1943, il produit *Yangambi*, un documentaire sur la première grande station agricole du pays.

et son talent de cinéaste au service du gouvernement belge durant la Seconde Guerre mondiale.

* FLORENCE GILLET (°1980) est licenciée en histoire de l'ULB. En 2004, elle a réalisé un mémoire intitulé *La mission Cauvin ou la propagande coloniale belge aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale*. Elle travaille actuellement au CEGES sur un projet de recherche concernant la mémoire sociale des anciens coloniaux belges. Elle est également chargée de l'inventorisation du fonds André Cauvin récemment acquis par le CEGES.